

DÉCLARATION D'AJACCIO
« Dialogue 5+5 »
Seconde Conférence des Ministres du Tourisme
Ajaccio, les 15 et 16 mai 2008
Pour une coopération méditerranéenne dans le secteur du tourisme

Nous, Ministres du Tourisme du Groupe du Dialogue 5+5, participant au Second Forum tenu à Ajaccio (France), les 15 et 16 mai 2008,

Rappelant la Déclaration de Tunis du premier Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays du bassin occidental de la Méditerranée, tenu à Tunis les 5 et 6 décembre 2003, appelant à « l'encouragement des flux touristiques, la facilitation des échanges et la protection de l'environnement » ;

Rappelant la Déclaration de la première conférence des Ministres du tourisme du 5+5, tenue à Hammamet le 5 mai 2006 ;

Rappelant les Conclusions de la conférence interministérielle Euromed sur le tourisme, tenue à Fès les 2 et 3 avril 2008 ;

Réitérant la volonté de faire de ce forum un espace de réflexion commune, de concertation, de proposition d'actions et d'échange ouvert et mutuellement fructueux ;

S'inscrivant dans le prolongement des principes généraux et des recommandations des différents accords, initiatives et conventions et des travaux et recherches sur le développement du tourisme en Méditerranée (la Convention de Barcelone, le Plan d'Action pour la Méditerranée, le Plan Bleu, le partenariat euro-méditerranéen, la Stratégie méditerranéenne de développement durable ...) ;

Appuyant « le processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée », en tant qu'il permettra de lui donner un nouvel élan, d'approfondir les autres instruments existants, d'en renforcer la synergie et d'oeuvrer plus particulièrement en faveur d'un développement durable du tourisme dans la région ;

Persuadés que le tourisme est un levier de développement économique et social et un facteur de rapprochement, de compréhension, de tolérance et de paix entre les peuples ;

Déterminés à promouvoir la coopération et la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée occidentale pour un partenariat dans les divers domaines du tourisme ;

Convaincus de l'importance du tourisme culturel et du développement des activités nautiques comme vecteurs de développement touristique pour le bassin méditerranéen ;

Convaincus de l'importance de la promotion des investissements conjoints dans le secteur touristique, du développement des partenariats et du rôle central que joue le secteur privé, notamment les PME et l'artisanat, dans ce domaine ;

Considérant les changements et mutations intervenues, quantitativement et qualitativement, au niveau de l'offre et de la demande ;

Persuadés de l'intérêt de l'élaboration et de la commercialisation conjointes de certains produits touristiques de la région ;

Convaincus que la formation professionnelle et la qualité des services doivent demeurer deux piliers fondamentaux de l'activité touristique, avec pour perspective une harmonisation internationale des normes et des critères, comme cela se fait notamment dans le cadre des comités ISO et CEN ;

Conscients que le développement non maîtrisé du tourisme peut contribuer à la dégradation de l'environnement ;

Intimement convaincus que le respect des principes du développement durable assurera à terme la viabilité économique du développement des activités touristiques ;

Déclarons :

Notre volonté de consolider la vocation du tourisme comme facteur de rapprochement et de compréhension entre les peuples et comme vecteur de développement socio-économique et culturel, notamment dans le cadre du « processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » ;

Notre souhait d'utiliser cette enceinte de dialogue pour inciter l'ensemble des acteurs à élaborer des produits touristiques, à prévoir des financements adaptés et mettre en place un portail d'échanges et d'informations ;

Notre détermination à poursuivre la coopération avec toutes les institutions internationales, nationales et régionales compétentes, dont la vocation est d'aider au développement du tourisme dans la région, en particulier l'Organisation Mondiale du Tourisme ;

Notre volonté de poursuivre une politique concertée de développement durable du tourisme, dans le cadre des conventions et principes auxquels nous sommes parties, notamment par :

la reconnaissance de l'importance du tourisme culturel comme outil de valorisation de patrimoines prestigieux, matériels et immatériels, symboles d'une histoire commune, spécifique et universelle ;

- l'élaboration progressive de produits touristiques communs, par la création :

d'itinéraires autour de thèmes fédérateurs, notamment culturels, telle que la route des Phéniciens ;

de produits combinés permettant de mieux répondre à la demande des clientèles lointaines ;

de groupes de travail mixtes réunissant administrations et professionnels (voyagistes, tours-opérateurs, agents de promotion, etc.) ;

l'élaboration de réponses adaptées de financement permettant de faciliter le développement de projets : fonds de garantie mutualisés, fonds d'investissement thématiques destinés en particulier à la valorisation par l'économie de patrimoines remarquables, fonds d'investissement dédiés à des partenariats public-privé pour la réalisation d'infrastructures majeures, micro-crédit pour des projets touristiques ou artisanaux de petite et moyenne taille ;

l'attention aux flux de personnes, liés aux activités du tourisme, permettant un développement solidaire de l'espace méditerranéen, notamment en matière de formation et de création d'emplois ;

Notre intention de bâtir une coopération concrète par :

le recensement des données culturelles en vue de leur mise en ligne, l'élaboration d'un guide touristique de référence sur les données culturelles et l'étude pour l'élaboration d'une cartographie interactive destinée aux professionnels du tourisme ;

la mise en oeuvre d'un portail touristique méditerranéen permettant d'assurer des fonctions d'inventaire, de veille et d'information, voire de promotion des destinations et des produits touristiques et favorisant l'échange d'expériences entre les acteurs publics et privés ;

l'utilisation du développement du tourisme nautique et de croisière comme « porte d'entrée » importante des pays parties ;

la mise en réseau des informations sur les ports et sites du tourisme nautique, l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour les projets de tourisme nautique, et une collaboration en matière de formation, de qualification et d'emploi dans ce domaine ;

la création d'associations permettant la mise en réseau des ports de plaisance, ports de pêche et des professionnels du tourisme nautique ;

la labellisation des produits et services nautiques à des fins de promotion et de qualité ;

la prise en compte des questions de sécurité dans le développement du tourisme nautique afin de mieux préserver les vies humaines mais aussi de prévenir les risques de pollution en mer Méditerranée ;

la mise en réseau des instituts de formation professionnelle, avec comme tête de pont l'Ecole supérieure de Tipaza en Algérie, afin de favoriser l'émergence d'un tourisme de qualité, et la proposition de créer un master des pays du 5+5 et au-delà, des pays de la Méditerranée ;

le soutien au développement et à la promotion d'équipements et de produits touristiques d'excellence ;

L'ensemble de ces propositions sera adressé aux chefs d'Etat et de Gouvernement dans le cadre du Sommet de Paris le 13 juillet prochain et un comité de suivi sera constitué à cet effet.

La première réunion de ce comité de suivi pourrait se tenir à l'occasion du Forum européen du tourisme et du colloque de l'Organisation Mondiale du Tourisme qui auront lieu de manière concomitante à Bordeaux du 16 au 19 septembre prochain.

L'ensemble des délégations remercie chaleureusement les autorités françaises et de Corse pour l'accueil exceptionnel qui leur a été réservé à l'occasion de ce forum.

Fait à Ajaccio, le 16 mai 2008.